

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 48 (1934)
Heft: 1

Artikel: Sigillographie neuchâteloise
Autor: Jéquier, Léon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744724>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES
SCHWEIZER ARCHIV FÜR HERALDIK
ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

1934

A° XLVIII

N° 1

Verantwortliche Redaktoren: FRÉD.-TH. DUBOIS und W. R. STAHELIN

Sigillographie neuchâteloise

par LÉON JÉQUIER.

Introduction.

La bibliographie des publications de sceaux neuchâtelois n'est pas longue: outre les planches de sceaux des « Monuments de l'histoire de Neuchâtel »¹⁾ de Matile et des « Armes et Couleurs de Neuchâtel »²⁾ de Tripet, il n'existe, à ma connaissance, que la brochure de Wyss sur les « Sceaux historiques du Canton de Neuchâtel »³⁾ et le travail de Jean Grellet sur les comtes de Neuchâtel⁴⁾. En outre, certains sceaux des comtes de Neuchâtel ont été reproduits par Zeerleder⁵⁾ et Jean de Pury a décrit dans les premiers numéros des *Archives héraldiques* quelques sceaux de familles neuchâteloises⁶⁾. Quant aux sceaux des Fribourg et des Bade-Hochberg ils ont fait l'objet de publications allemandes⁷⁾.

Il n'existe donc pas de publication générale sur la sigillographie neuchâteloise. Le but de ce travail est de combler cette lacune. Il va sans dire qu'il n'a pas la prétention d'être complet. Bien que je m'occupe de cette question depuis plusieurs années et que j'aie dépouillé les archives de l'Etat et de la Ville de Neuchâtel, il reste encore bien des sceaux inconnus, même parmi ceux des personnages ayant joué un rôle historique.

La première partie de ce travail traitera des sceaux des comtes de Neuchâtel, de leurs successeurs et des diverses branches de leur famille, la deuxième des sceaux laïcs: gouverneurs, vassaux et bourgeois, la troisième des sceaux ecclésiastiques et la quatrième des sceaux officiels.

Avant de terminer ces quelques mots d'introduction je tiens à remercier tous ceux qui, par leur obligeance ont facilité mon travail et en particulier M.M. Donald L. Galbreath et Arthur Piaget, archiviste cantonal, ainsi que ses collaborateurs M.M. Montandon et Thevenaz.

¹⁾ Neuchâtel 1844—1848.

²⁾ Neuchâtel 1892.

³⁾ Mitt. d. Antiquarischen Ges. in Zürich 1862. XIII, 6, 103—120.

⁴⁾ Manuel généalogique pour servir à l'histoire de la Suisse, I, 104—126.

⁵⁾ Urkunden f. d. Geschichte der Stadt Bern, 1854.

⁶⁾ Voir également: Maurice Tripet & Jules Colin — *Armoiries neuchâteloises 1707—1848*, Neuchâtel 1892.

⁷⁾ J. Lahusen, *Die Siegel der Grafen von Freiburg*, Fribourg-en-Brisgau, 1913. — K. von Neuenstein, *Das Wappen des Grossherzoglichen Hauses Baden*, Karlsruhe 1892.

Première partie.
Les comtes de Neuchâtel.

Chapitre I.
Types et formes des sceaux.

Les sceaux des comtes de Neuchâtel et des membres de leur famille peuvent se classer en cinq groupes :

- 1^o Les sceaux qui portent un château. Ils apparaissent dès la fin du XII^e siècle et on les retrouve jusqu'en 1370. Au XIII^e siècle c'est le type le plus répandu.
- 2^o Les sceaux armoriaux. Le plus ancien apparaît en 1272 (A. 18)¹⁾; puis ce type se généralise rapidement si bien que, quelques années plus tard ce n'est plus qu'exceptionnellement que les Neuchâtel en emploient d'autres.
- 3^o Les sceaux équestres. Employés par les premiers comtes ils ont été remplacés dès avant 1200 par les sceaux portant un château, puis ont réapparu au milieu du XIV^e siècle (Louis de Neuchâtel A. 34, Pierre d'Arberg H. 11) pour disparaître à nouveau jusqu'à Philippe de Hochberg (C. 12). Les Orléans-Longueville ont plusieurs sceaux de ce type.
- 4^o Les sceaux ecclésiastiques. Les ecclésiastiques ne se sont servis que rarement de sceaux armoriaux ou portant un château. Leurs sceaux représentent en général des saints ou le prélat lui-même en buste, debout ou assis.
- 5^o Les sceaux féminins. Ceux-ci portent presque tous des armoiries. Néanmoins ils sont assez différents des autres, en sorte que je crois préférable de leur assigner une place à part.

* * *

Deux sceaux parmi les plus anciens ne peuvent se classer dans les groupes précédents. Tous deux portent une aigle éployée au vol abaissé. Le premier, celui de Berthold de Neuchâtel (A. 8, pl. I), est rond²⁾; nous le trouvons de 1214 à 1231. Le second, celui d'Othon, prévôt de Soleure, n'est connu que par une empreinte de 1235³⁾ (F. 5, pl. I). Il est en navette et l'aigle qu'il porte est bicéphale.

Quelle est l'origine de ces aigles ? Il semble probable que celle du sceau de Berthold soit l'aigle impériale puisque, selon l'expression de ses propres chartes, il était inféodé, de la part de l'empire, de la haute justice et souveraineté sur le pays de Neuchâtel⁴⁾. Cette aigle impériale apparaît également sur les sceaux de nombreux autres seigneurs vassaux directs de l'Empire⁵⁾. Mais alors pourquoi son cousin Othon, qui n'était pas un seigneur laïc et n'était pas vassal direct de l'Empire, portait-il cette même aigle ?

* * *

Le contre-sceau de Rodolphe de Nidau (F. 3, pl. I), triangulaire et orné de six billettes dont l'extrémité inférieure est munie d'une encoche, ne peut pas non

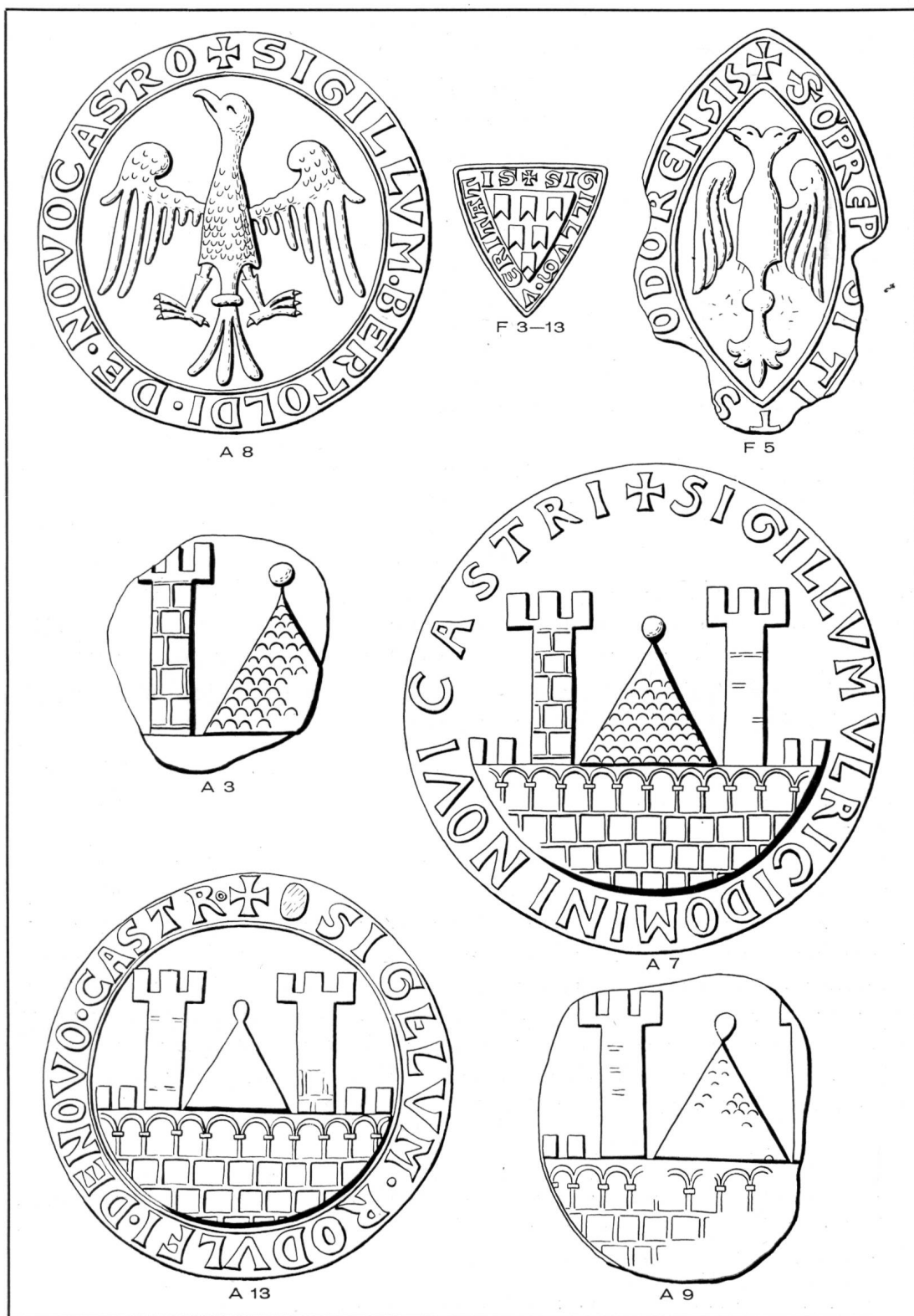
1) Les numéros entre parenthèses renvoient à l'inventaire des sceaux qui paraîtra à la fin de cette première partie.

2) Zeerleder (5, 12) a reproduit ce sceau d'une manière tout à fait fantaisiste.

3) Ce sceau se trouve sur un acte d'Ulrich de Neuchâtel, seigneur d'Arconcié, et qui est scellé pour lui par ses deux frères Rodolphe et Othon « quia sigillum non habeo ». Il faut noter que la première empreinte connue d'un sceau d'Ulrich remonte à l'année suivante (1236, H. 1.).

4) Wyss, op. cit. p. 109, note.

5) Voir à ce sujet l'ouvrage de K. Mayer: *Genealogisch-heraldische Untersuchungen zur Geschichte des alten Königreichs Burgund*. Speier a/Rh. 1930.



A 8 — Berthold de Neuchâtel (1214—1231); F 3—13 — Rodolphe Ier (1251—1255) et Rodolphe II de Nidau (1292); F 5 Othon, prévôt de Soleure (1235); A 3 — Rodolphe II de Neuchâtel (1192); A 7 — Ulrich III de Neuchâtel (1214); A 13 — Rodolphe III de Neuchâtel (1263); A 9 — Berthold de Neuchâtel (1221).

plus se classer dans les groupes précédents. Grellet¹⁾ pense qu'il s'agit d'une représentation maladroite de pals chevronnés. Cette hypothèse paraît difficile à admettre si l'on remarque que ce sceau, quoique simple, est fort bien dessiné et gravé.

* * *

Il n'y a rien à dire de particulier de la forme des sceaux. La plupart sont ronds. Celui d'Ulrich II (A. 2) est en cuvette. Les deux premiers sceaux d'Ulrich d'Arberg (H. 1 et 2) sont triangulaires ainsi que l'un de ceux d'Amédée de Neuchâtel (A. 16). Les sceaux de Sibille de Montfaucon (A. 14) et de Marguerite de Blonay (A. 26) sont en navette.

Cette dernière forme a été employée pour tous les sceaux du type ecclésiastique. Seul celui de Bourcard, évêque de Bâle (A. 1), est rond, comme du reste la plupart des sceaux épiscopaux du début du XII^e siècle.

Chapitre II.

Le Château.

En choisissant pour emblème sigillaire un château il est probable que les premiers comtes de Neuchâtel ont voulu rappeler leur nom ou celui de leur seigneurie sous une forme compréhensible pour tous à une époque où la lecture et l'écriture étaient fort peu répandues et où le sceau remplaçait l'actuelle signature. De nombreuses familles de toutes régions ont adopté ainsi des emblèmes parlants. Qu'il me suffise de citer les gerbes des Candavène, la tour adextrée d'un avant mur des La Tour du Pin et des diverses branches de leur famille, le château des Neuburg qui ressemble à celui des Neuchâtel²⁾.

* * *

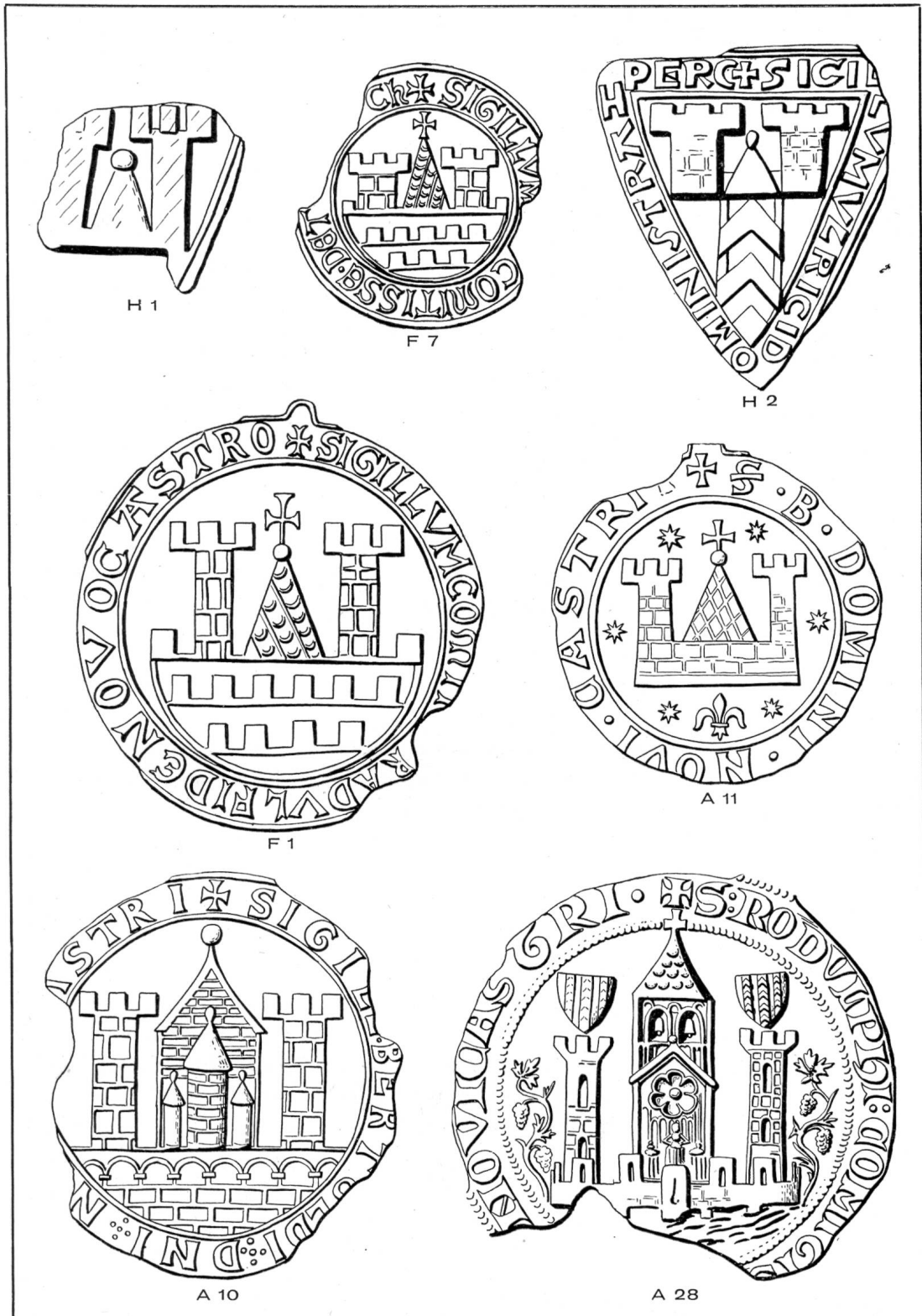
Le plus ancien sceau portant un château à notre connaissance, est celui dont Rodolphe II de Neuchâtel se servait en 1192 (A. 3, pl. I). Il est malheureusement en fort mauvais état. Ce qui en reste montre cependant qu'il devait être tout à fait semblable à deux sceaux, de son fils Berthold et de son frère Ulrich III (A. 9 et 7, pl. I). Le château y est représenté par un haut mur crénelé surmonté de deux tours crénelées et flanquant un toit pointu. La partie supérieure du mur, directement en dessous des créneaux est formée d'une rangée d'arcs romans.

Ces trois sceaux sont très semblables et il est difficile de les distinguer. Leurs dimensions sont égales autant qu'on peut en juger par des empreintes de cire toujours légèrement déformées. Ils portent tous trois même nombre d'arcs, mêmes joints de maçonneries, mêmes tuiles.³⁾

¹⁾ Op. cit. p. 105.

²⁾ D. L. Galbreath, *Handbüchlein der Heraldik*, fig. 26 et 27.

³⁾ Il s'agit peut-être d'une seule et même matrice dont ces trois personnages auraient fait usage comme seigneurs de Neuchâtel en changeant simplement le prénom de la légende. Rodolphe II s'en serait servi le premier. A sa mort elle aurait passé à son frère Ulrich III, puis de celui-ci à son neveu Berthold lors du partage de leurs terres (1215). Il faudrait du reste pour confirmer cette hypothèse trouver d'autres empreintes de ces sceaux.



H 1 — Ulrich d'Arberg (1236); H 2 — Ulrich d'Arberg (1249—1251); F 7 — Gertrude de Nidau, Ct^{esse} de Toggenburg (1255); F 1 — Rodolphe I^{er} de Nidau (1230—1243); A 11 — Berthold de Neuchâtel (1258); A 10 — Berthold de Neuchâtel (1241—1247); A 28 — Rodolphe IV de Neuchâtel (1332—1336).

Nous retrouvons cette même représentation du château, un peu réduite seulement, sur le sceau qu'employa Rodolphe III de Neuchâtel (A. 13, pl. I) après la mort de son père.

Sur le sceau le plus récent de Berthold de Neuchâtel (A. 11, pl. II) le château est toujours formé d'un mur, de deux tours et d'un toit pointu, mais il n'occupe plus cette fois tout le champ: il est entouré d'étoiles et accompagné en pointe d'une fleur de lys. Ses dimensions sont par conséquent fort réduites et c'est probablement pour cela que le graveur a supprimé les créneaux du mur et la rangée d'arcs romans.

Le plus ancien sceau de Rodolphe I de Nidau (F. 1, pl. II) et celui de sa sœur Gertrude, comtesse de Toggenburg (F. 7, pl. II), se rattachent au type précédent quoique le mur y soit remplacé par deux rangées de créneaux. Dessin et travail de ces deux sceaux sont si semblables que l'on est tenté de croire qu'ils sont l'œuvre d'un même graveur.

Le toit pointu et les tours crénelées apparaissent sur les deux sceaux triangulaires (H. 1 et 2, pl. II) d'Ulrich d'Arberg. Sur le second le mur a disparu et la pointe du triangle porte un pal chevronné. Ce sceau est intéressant parce qu'il forme la transition entre le type « château » et le type armorial. La seule empreinte connue du premier de ces sceaux est en trop mauvais état pour qu'on puisse distinguer ce qui se trouvait au dessous du château. Ces deux sceaux sont les seuls exemplaires de ce type dont se soient servi les comtes d'Arberg.

* * *

Le type primitif simple que je viens de décrire a fait place rapidement à un autre plus développé: le mur plus bas est surmonté des deux tours crénelées qui flanquent cette fois le chevet d'une église.

Le plus ancien modèle de ce type est le troisième sceau de Berthold de Neuchâtel (A. 10, pl. II). Le mur avec sa rangée d'arcades ne porte plus de créneaux. Les deux tours par contre n'ont pas changé. Quant à l'église, on en aperçoit le pignon du chœur et trois absides coiffées de toits pointus terminés par des boules.

Les quatre seigneurs successifs de Nidau ont porté sur leurs grands sceaux une figure analogue. Le mur, toujours crénelé, est réduit à sa plus simple expression et ne relie plus les tours et l'église. Celle-ci est formée d'une nef ou plutôt d'un clocher à toit pointu et d'une grande abside. En outre, entre les tours et l'église se trouvent deux petites tourelles à toit pointu terminé par une boule surmontée d'une croix. Faut-il voir dans ces tourelles une représentation un peu fantaisiste des absidioles qui figurent sur le sceau précédent? Je le pense quoiqu'elles n'aient aucun lien avec l'église et que les toits des absides ne puissent en réalité porter de croix ou de boules puisque leurs pointes s'appuient contre un mur. (Voir cependant le sceau précédent.) Ces croix semblent pourtant bien indiquer une construction religieuse et la faible hauteur de ces tourelles ne permet pas de croire qu'on soit en présence de tours véritables, seules parties d'une église avec les absides qui pourraient avoir une forme circulaire ou semi-circulaire. Abside et absidioles sont percées chacune d'une fenêtre en plein cintre alors que sur les sceaux précédents aucune ouverture n'apparaissait. Il faut remarquer aussi la manière ori-



F 2 — Rodolphe I^{er} de Nidau (1251—1255); F 12 Rodolphe II de Nidau (1292); F 15—25 — Rodolphe III (1333) et Rodolphe IV de Nidau (1370); G 2 — Berthold I^{er} de Strasberg (1251); G 3 — Berthold I^{er} de Strasberg (1255).

ginale dont les joints de maçonneries sont représentés sur ces sceaux: deux traits parallèles de burin au lieu d'un seul comme c'est l'habitude.

Le premier sceau de cette série, le deuxième grand sceau de Rodolphe I (F. 2, pl. III) est de lignes assez élancées. Celui de son fils Rodolphe II (F. 12, pl. III) est passablement plus lourd. Il a servi également à Rodolphe III (F. 16, pl. III), qui a fait ajouter sur le mur crénelé un écu au pal chevronné. Son fils et successeur Rodolphe IV a continué à se servir de cette même matrice (F. 25).

* * *

Rodolphe IV de Neuchâtel remit en honneur, pour la dernière fois dans la branche aînée, le sceau portant un château, type qui avait été abandonné par son père et par ses oncles. Son premier grand sceau (A. 28, pl. II) nous montre une façade antérieure d'église: le pignon de la nef, orné d'une grande rosace et de bandes lombardes, est surmonté d'un clocher à toit pointu et percé de deux fenêtres en plein cintre dans lesquelles on aperçoit deux cloches.

Cette église est flanquée de deux tours crénelées, percées de deux fenêtres. Le bas de l'église et des tours est caché par un mur crénelé, défendu par des meurtrières très allongées. Malheureusement aucune des empreintes de ce sceau parvenues jusqu'à nous ne permet de distinguer les détails de ce mur aux extrémités duquel poussent deux pieds de vigne, seul hommage sigillographique que les comtes de Neuchâtel aient rendu à l'une des sources de la prospérité de leur pays. Au dessus de chacune des tours est un petit écu à trois pals chevrons.

Ce sceau peut être rangé parmi les plus beaux. Il est d'une finesse de détails remarquable et d'une composition parfaite. Il nous montre l'art du graveur dans sa plus belle période.

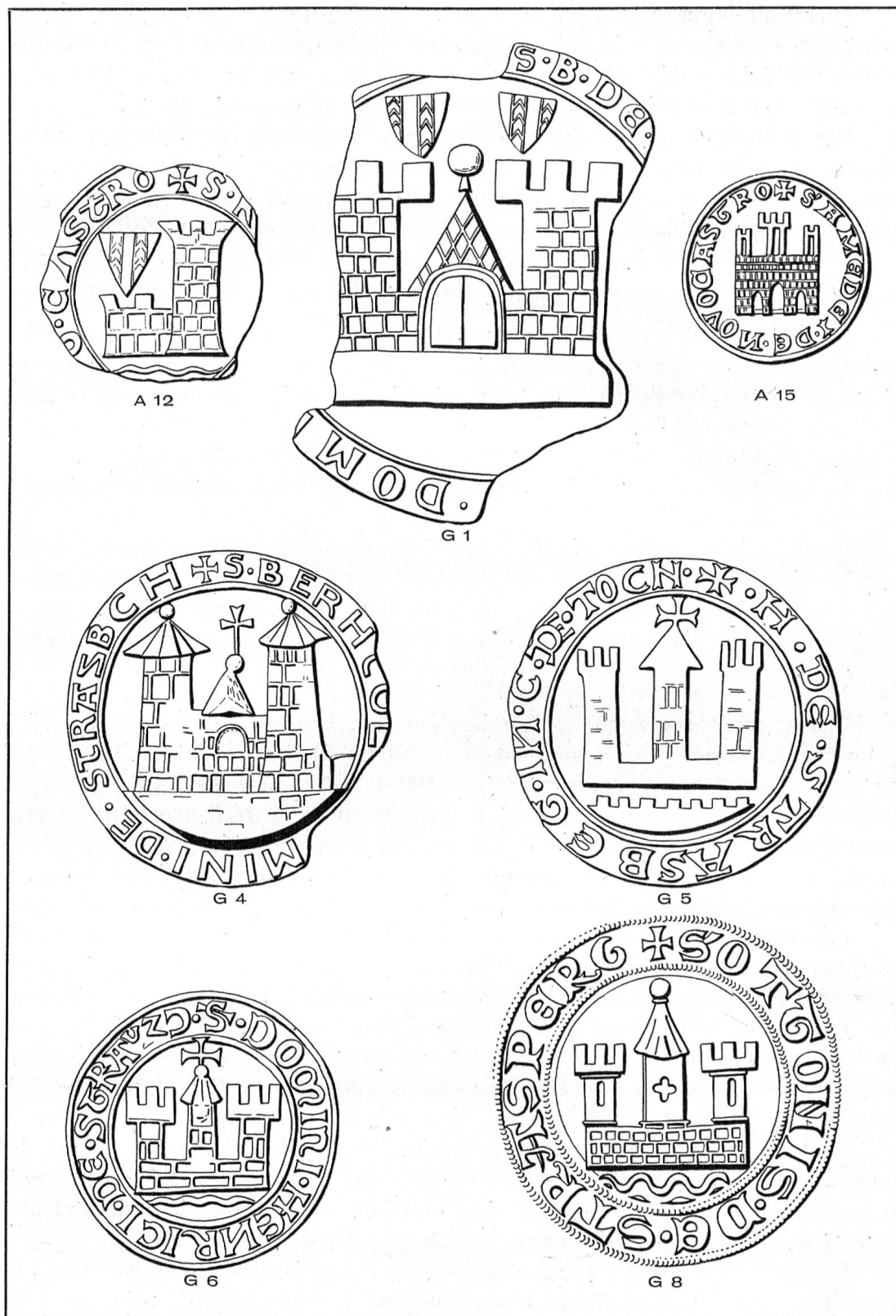
* * *

Les seigneurs de Strasberg ont aussi employé plusieurs sceaux portant un château. Ils sont néanmoins d'un style assez différent des précédents et c'est pourquoi je préfère les examiner à part.

Le premier sceau de Berthold I (G. 1, pl. IV) nous montre deux tours crénelées, surmontées chacune d'un petit écu et flanquant une porte coiffée d'un toit pointu. Le tout est assez fruste, en particulier le soubassement et la manière dont sont représentées les tuiles. Sur le deuxième sceau le château est réduit à un mur et deux tours crénelées (G. 2, pl. III). Le troisième (G. 3, pl. III) enfin ouvre une série de sceaux d'une exécution fort maladroite. Il nous montre le mur crénelé surmonté de deux tours à toit pointu encadrant un bâtiment à trois fenêtres et à toit pointu également. Il doit s'agir d'une église, le toit se terminant par une croix.

Le sceau de Berthold II (G. 4, pl. IV) est encore moins bien réussi que le précédent: mur non crénelé et église n'ayant qu'une ouverture qui ressemble plus à celle d'un four à pain qu'à une fenêtre.

Contemporain de celui-ci, le premier sceau d'Henri (G. 5, pl. IV) porte à nouveau le mur crénelé au-dessus duquel flotte un autre mur reliant les deux tours crénelées et l'église, qui est d'une hauteur démesurée. Le tout n'est pas d'un effet très heureux.



A 12 — Rodolphe III de Neuchâtel (1247); A 15 — Amédée de Neuchâtel (1280); G 1 — Berthold I^{er} de Strasberg (1242—1243); G 4 — Berthold II de Strasberg (1273); G 5 — Henri de Strasberg (1273); G 6 — Henri de Strasberg (1292); G 8 — Othon II de Strasberg (1300—1305)

Quant au deuxième sceau d'Henri (G. 6, pl. IV), il est du même type, mais un peu meilleur. Le mur crénelé n'existe plus, tandis qu'au-dessous du château se trouve une ligne ondulée qui doit figurer, me semble-t-il, le lac. Il faut remarquer le relief excessif donné à la maçonnerie des tours et du mur.

Othon II est le dernier des Strasberg qui se soit servi d'un sceau portant un château (G. 8, pl. IV). Ce sceau ressemble beaucoup aux précédents. Il est cependant plus habilement dessiné et gravé. La maçonnerie des tours n'est pas marquée mais elles ont chacune une fenêtre, et l'église une petite rosace quadrilobée. Sous le château les flots du lac sont représentés par deux lignes ondulées.

* * *

Restent encore deux sceaux qui portent des châteaux fort différents de ceux que nous avons vus jusqu'ici: le premier sceau de Rodolphe III de Neuchâtel (A. 12, pl. IV) nous montre une tour crénelée adextrée d'un avant mur crénelé lui aussi et surmonté d'un écu à deux pals chevronnés. Au-dessous une ligne ondulée semble, comme dans les deux derniers sceaux ci-dessus, représenter le lac.

Le petit sceau d'Amédée (A. 15, pl. IV) porte un château héraldique à trois tours et trois portes.

Il est intéressant de noter que, probablement sous l'influence du développement de l'art héraldique, le château primitif de Neuchâtel s'est parfois transformé en une pièce de blason comme on le voit en particulier sur ces deux derniers sceaux et sur le sceau de Berthold de Neuchâtel (A. 11, pl. II) que nous avons vu tout à l'heure.

* * *

Les sceaux topographiques représentent fréquemment des monuments réels et en donnent même parfois une image fort exacte. Malheureusement, il ne semble pas que ce soit le cas pour ceux des Neuchâtel. Le château des plus anciens est trop schématique pour correspondre à quelque chose de réel, cependant il faut noter que la rangée d'arcs romans qui s'y trouve représentée devait déjà exister au château de Neuchâtel au moment où ces sceaux furent gravés, et qu'elle y est toujours visible.

Les châteaux des sceaux des seigneurs de Strasberg et d'Arberg semblent, eux non plus, ne correspondre à rien de réel et être dus plus à l'imagination du graveur qu'à la reproduction fidèle d'un monument.

Par contre, le troisième sceau de Berthold de Neuchâtel (A. 10, pl. II) nous montre la partie postérieure de la Collégiale de Neuchâtel avec un certain souci d'exactitude. Le graveur a cependant oublié d'indiquer le décrochement du toit entre les bas-côtés et la nef.

C'est également la Collégiale qui semble être représentée sur les sceaux des comtes de Nidau, mais la stylisation y est fort poussée. Les bas-côtés sont absents et les absides qui leur correspondent sembleraient de petites tourelles indépendantes si les grosses croix qui les surmontent ne rappelaient leur origine.

Des sceaux précédents je ne crois pas que l'on puisse tirer de renseignements sur l'état ancien de la Collégiale et du château. Mais en est-il de même de celui du comte Rollin (A. 28, pl. I). Là aussi bas-côtés et transept font défaut, mais le tout est si détaillé que je suis tenté de croire que le graveur s'est fortement inspiré de la réalité.

(à suivre)